



## PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

La section de fonctionnement progresse de 3,77 % par rapport à 2016 et celle de l'investissement augmente quant à elle de 93,41 %.

Ainsi, dans le contexte actuel, il est proposé de maintenir les taux des impôts locaux au même niveau qu'en 2016 soit :

- Taxe d'Habitation : **14,11 %**
- Taxe Foncière Bâti : **30,81 %**
- Taxe Foncière Non bâti : **100,33 %**

Les recettes de fonctionnement enregistrent globalement une baisse imputable principalement à celle des dotations dont celle de la DSU estimée à 250 941 € pour tenir compte de la réforme de cette dernière et de l'évolution de la population de CARMAUX.

### Le Budget 2017 détaillé

**Le Conseil Municipal dans sa séance du 15 décembre 2016 a fait le choix de voter le budget par nature pour plus de simplicité et de lisibilité des documents budgétaires.**

**C'est pourquoi, à compter de cette année, le budget de la ville est présenté par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.**

Concernant les recettes de fonctionnement, on distingue principalement trois catégories. Il s'agit :

- des recettes non fiscales (produits du domaine, produits de l'exploitation,...) – chapitre 70
- des recettes fiscales directes et indirectes - chapitre 73
- des dotations, des subventions et des participations – chapitre 74

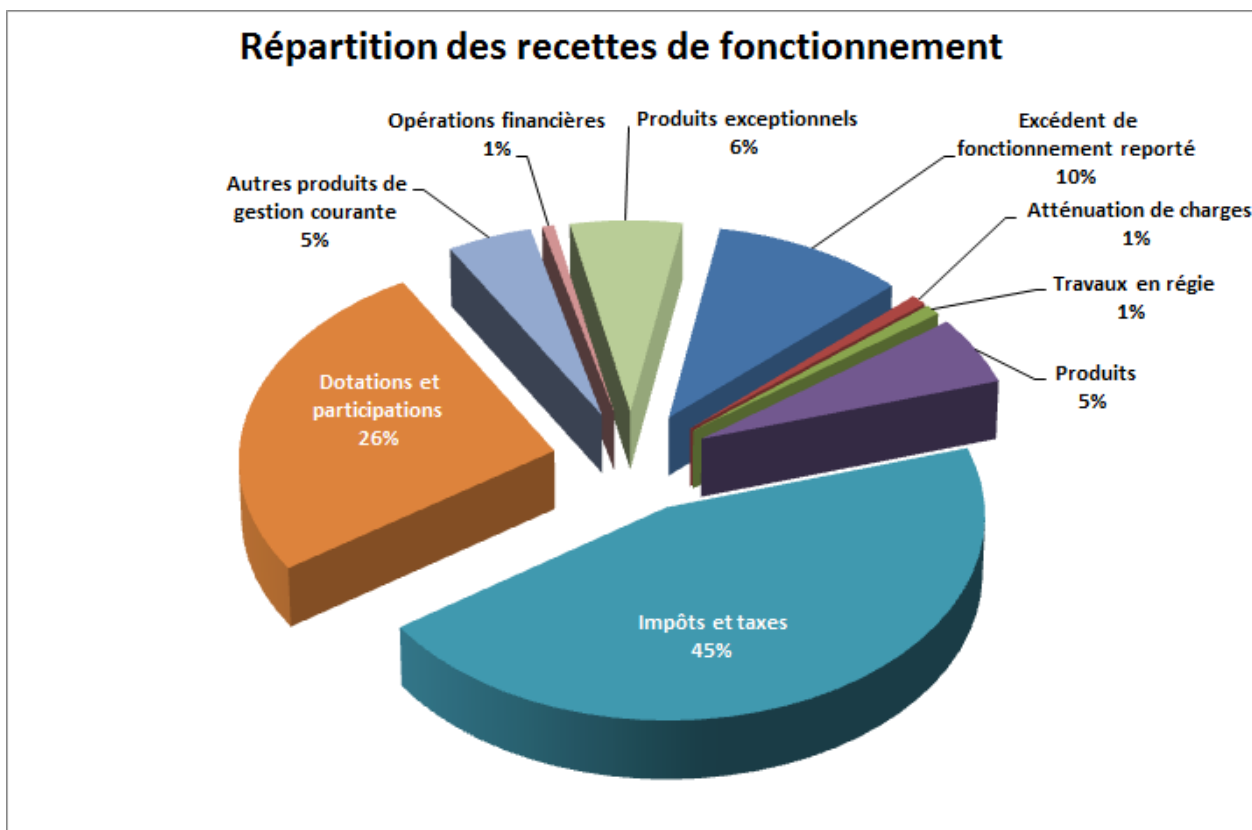
Pour les dépenses, la classification par nature se fait de la façon suivante :

- charges à caractère général – chapitre 011
- frais de personnel – chapitre 012
- autres charges de gestion courante – chapitre 65
- opérations financières – chapitre 66
- et charges exceptionnelles. – chapitre 67

# La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à **12 825 082,90 €**. Elle demeure supérieure à celle présentée au Budget Primitif 2016 (12 358 868,59 €). Cette évolution à la hausse trouve principalement son explication dans l'enregistrement du produit exceptionnel que constitue le remboursement par les assurances de la somme de 745 000 € en dédommagement des sinistres qu'a connu la ville en 2015 et 2016 (maison Calmels et toiture de la salle François Mitterrand).

## Les Recettes :



## Les recettes de fonctionnement se répartissent ainsi :

Atténuation des Charges	108 800,00
Produits	702 962,00
Impôts et tarifications	5 777 087,59
Dotations et participations	3 372 679,92
Autres produits de gestion courante	580 922,00
Produits financiers	82 288,96
Produits exceptionnels	768 100,00
Travaux en régie	110 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	1 322 221,47

L'essentiel des recettes est constitué par les impôts et taxes et les dotations représentent au total 71% des recettes de fonctionnement. Celles - ci se détaillent de manière prévisionnelle comme suit :

- **Le produit des impôts locaux (3 taxes)** s'élève pour 2017 à **4 269 020 €**.

- **Les dotations de l'Etat** ont été évaluées comme ci-après en prenant en compte les orientations de la Loi de finances 2017 :

- o Dotation Globale de fonctionnement (DGF) : **1 200 000 €**
- o Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) incluant la Dotation Nationale de Péréquation : **1 200 000 €**

Pour mémoire, les bases d'imposition au niveau national progressent en 2017 de 0,4 % comme prévu par la loi de finances.

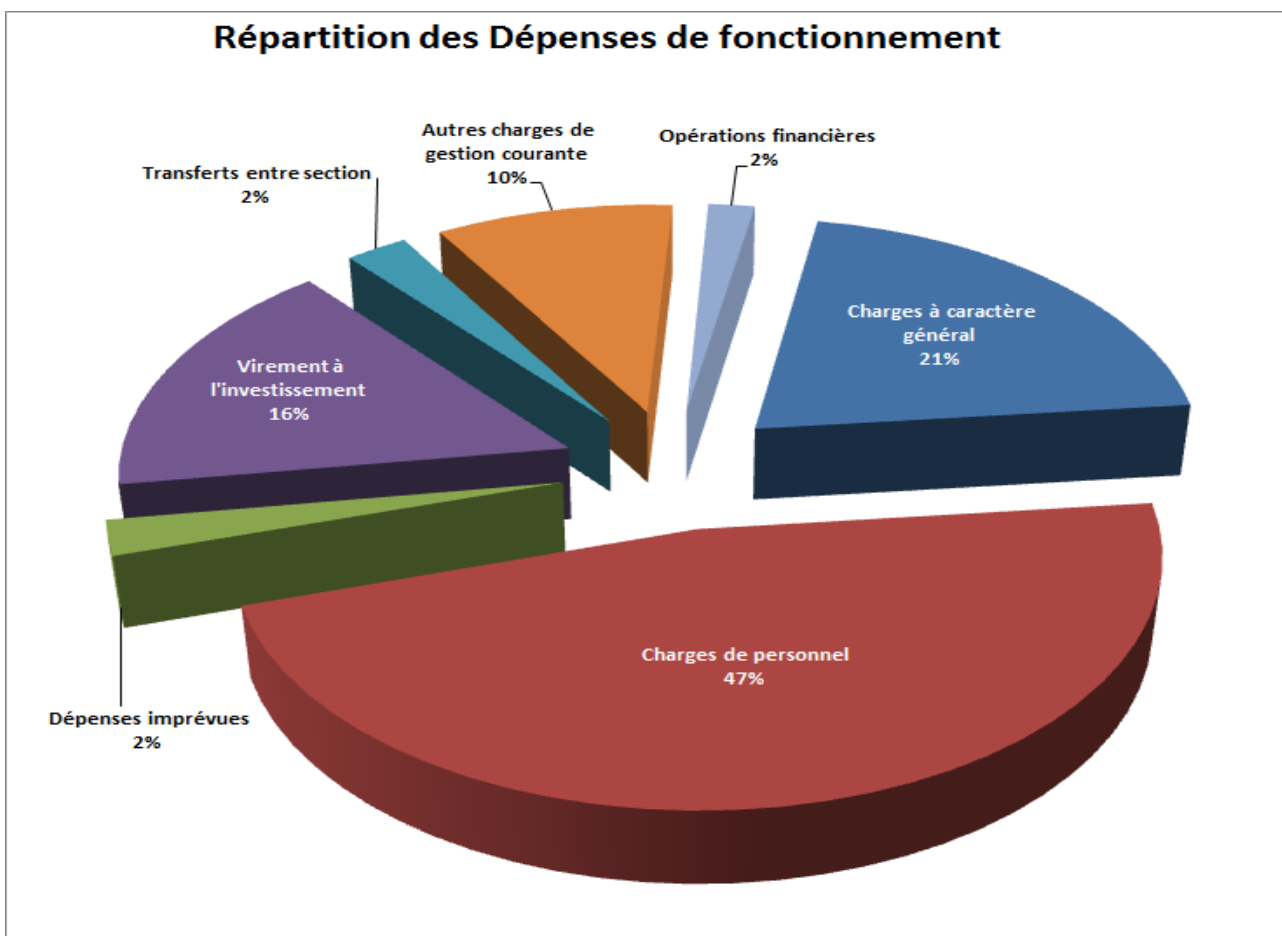
## Les Dépenses :

Le chapitre le plus important est celui des charges de personnel de la collectivité qui représentent à elles seules 47 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses à **caractère général** (énergie, fluides, maintenance, télécommunications, ...) s'élèvent à 21 %.

Viennent ensuite les dépenses de gestion courante incluant principalement les subventions aux associations, les participations et contributions pour 10 %.

Le **virement à la section d'investissement** représente cette année 16 % des dépenses soit 2 087 035,59 euros en hausse de 29% par rapport à 2016.



<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 635 502,48</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>6 015 495,00</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>300 000,00</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 087 035,59</b>
<b>Transfert entre sections (Amortissements)</b>	<b>320 851,99</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 225 928,20</b>
<b>Opérations financières (intérêts d'emprunts et frais bancaires)</b>	<b>238 839,64</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 430,00</b>

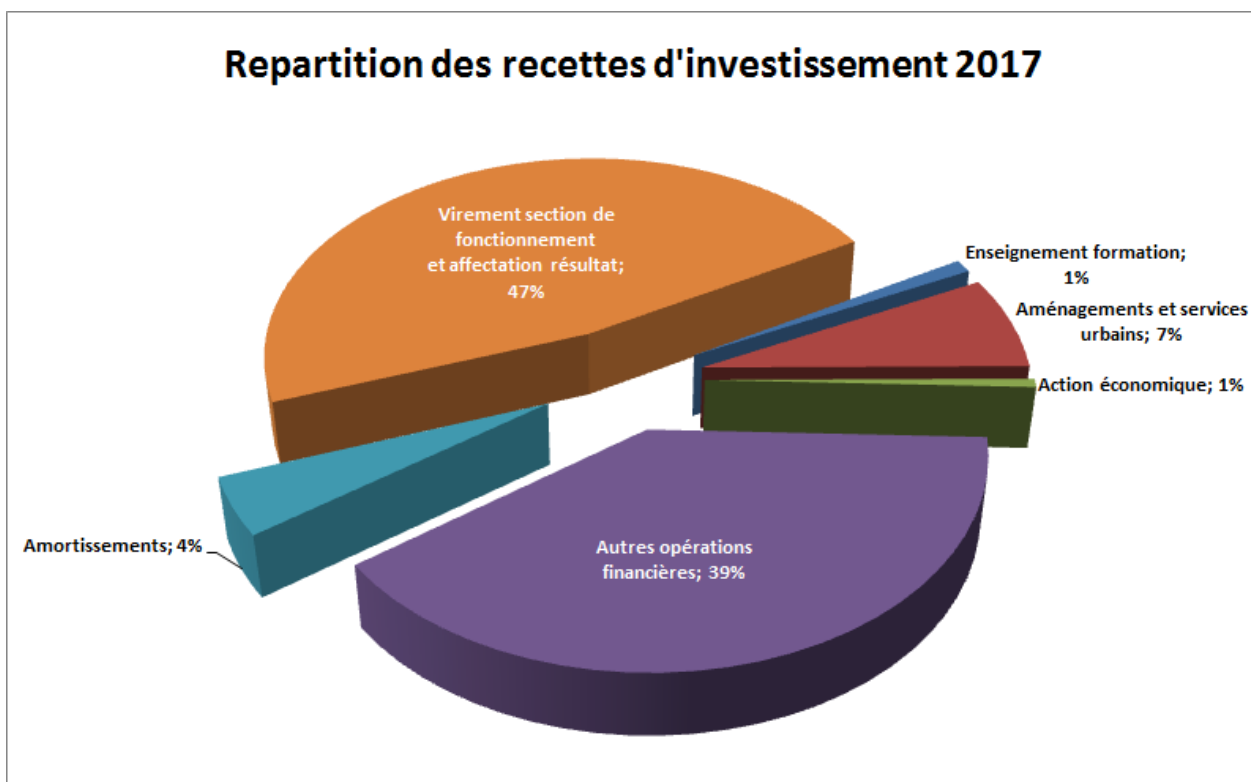
# La section d'Investissement

La section d'investissement s'équilibre à **7 147 049,04 €** contre 3 695 208, 47 € en 2016.

## Les Recettes

L'essentiel des recettes d'investissement est constitué :

- de l'affectation du résultat de fonctionnement de **1 268 849,31 €**
- du virement de la section de fonctionnement pour **2 087 035,59 €**
- des dotations aux amortissements pour **320 851,99 €**
- des subventions attendues pour **255 955,38 €**
- d'autres recettes (FCTVA, TA...) dont le montant total s'élève à **208 581,00 €**
- d'emprunts pour **2 097 800,66 €**

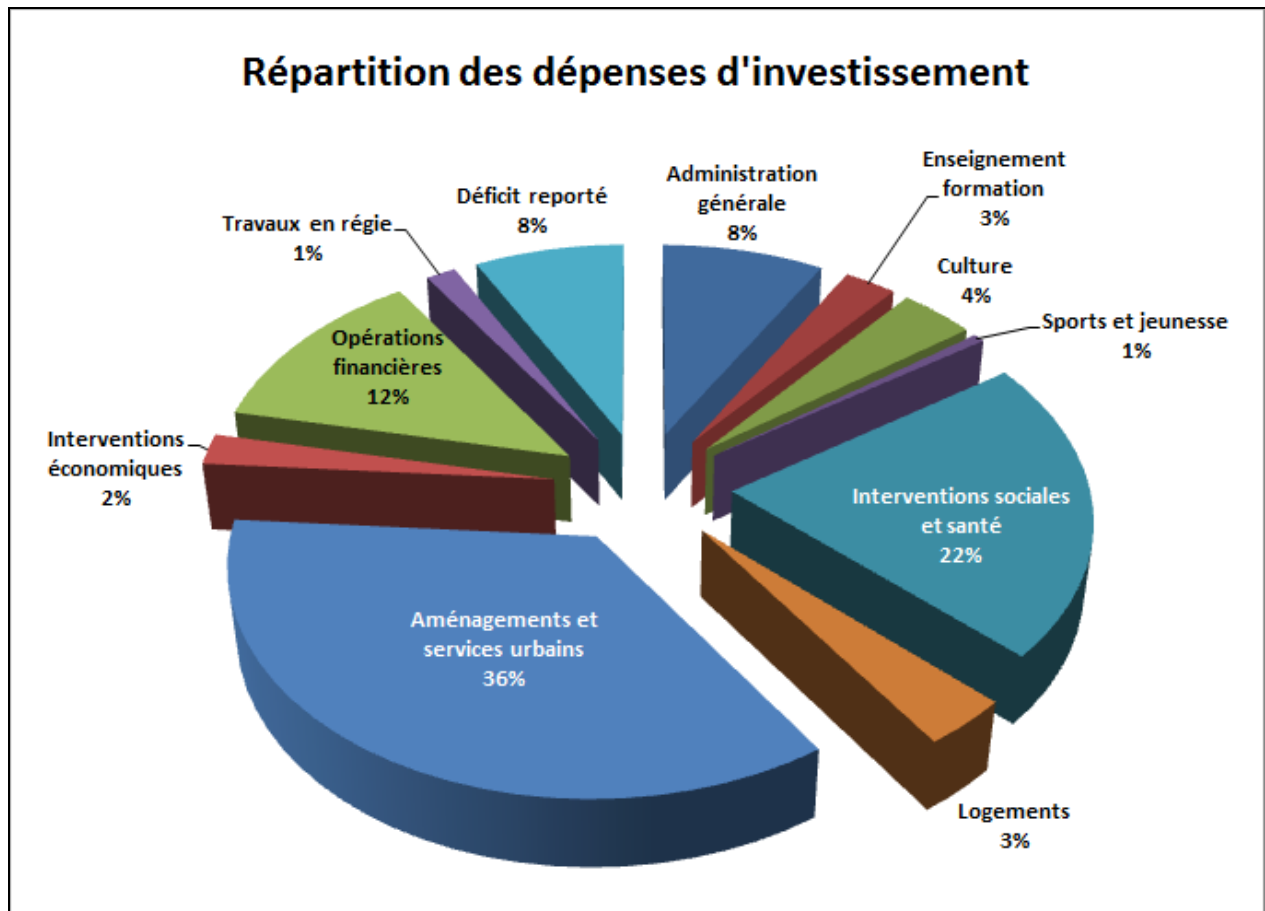


La répartition des recettes par fonction est la suivante :

Enseignement formation	71 812,00
Logements	29 854,63
Aménagements et services urbains	513 836,64
Action économiques	47 024,17
Autres opérations financières (dette)	2 807 784,71
Amortissements	320 851,99
Virement de fonctionnement et affectation du Résultat	3 355 854,90

## Les Dépenses

Elles sont constituées des restes à réaliser 2016 pour un montant de **1 822 575,55 €**, et de **5 324 473,49 €** de dépenses nouvelles réparties ainsi :



Services généraux	592 094,79
Enseignement formation	191 345,48
Culture	275 971,04
Sport et jeunesse	43 081,74
Interventions sociales	1 542 602,18
Logement	250 870,22
Aménagements urbains	2 546 495,47
Interventions économiques	156 589,85
Opérations financières (remboursement du capital)	890 562,30
Travaux en régie	110 000,00
Dépenses imprévues	113 771,29
Déficit d'investissement reporté	547 435,97

# Les principales opérations de 2017 présentées en DOB:

## Poursuite et finalisation des travaux engagés :

- Gare multimodale création d'un cheminement piétonnier reliant les parkings à la gare
- Programme voiries et trottoirs 2016 avec continuité piétonnière
- Aménagement de l'îlot rue Gineste Boulevard Barbusse Ste Clothilde
- Révision du POS en PLU
- Réhabilitation logements municipaux
- Modernisation informatique des services
- Reconstruction maison Calmels
- Travaux de toiture Salle François Mitterrand

## Nouvelles opérations :

- **Réaménagement urbains : 873 000 €**  
Requalification avenue Albert Thomas – Avenue de Rodez,  
Réhabilitation rue du Coutal Bas – lien hyper centre avec gare multimodale,  
Aménagement aire de stationnement rue de la scierie
- **Reprise concessions funéraires : 146 000 €**  
Reprise des concessions funéraires cimetière Ste Cécile – Travaux de voirie et de réseaux – drainage.
- **Poursuite des programmes municipaux :**  
**Programme d'accessibilité (AD'AP 2017) :** La Ville de Carmaux poursuit son programme d'accessibilité engagé depuis quelques années maintenant. Accessibilité 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Tranche 2017 : **337 464 €**.  
Installation de toilettes publiques accessibles place Jean Jaurès : **55 000 €**  
  
**Programme d'entretien du patrimoine communal – établissements scolaires :**  
Travaux d'entretien et isolation des combles dans les écoles à hauteur de : **110 000 €**  
  
**Programme d'entretien du patrimoine communal – autres établissements :**  
Travaux d'entretien et isolation des combles dans les écoles à hauteur de : **199 809 €**  
  
**Transition énergétique- Eclairage public- poursuite du programme :**  
Modernisation réseau et réhabilitation des logements communaux : **275 000 €**  
  
**Transition numérique :** numérique dans les écoles : **25 000 €**  
  
**Programme Voiries :**  
Entretien du patrimoine voiries et trottoirs communaux : **400 000 €**
- **Accompagnement Pôle Emploi :**  
Création d'une nouvelle Agence Pôle Emploi rue Verrerie estimée à : **800 000 €**
- **Etude et projet vidéo Centre Culturel : 25 000 €**

## Programme d'acquisition :

Les principales acquisitions prévues en 2017 sont :

- Logiciels Mairie et matériel informatique Centre Social : **33 000 €**
- Outillage ST : **30 000 €**  
(Tondeuse, débroussailluses, désherbeurs thermiques, potence de levage, benne grillagée, palettes rangements)
- Balayeuse voiries-trottoirs : **100 000 €**
- Fourgon utilitaire bâché : **18 000 €**
- Véhicule utilitaire type benne : **18 000 €**
- Scooter électrique : **2 500 €**
- Matériel divers Mairie, Ecoles, Cuisine Centrale, Archives, Citoyenneté... : **27 983 €**

Le montant total des acquisitions présentées lors du débat d'orientations budgétaires s'élève à **229 483 €**.